

PV 2023.01

* Séance du 12 avril 2023 à 18h00, en la Salle des fêtes d'Etelfay, sous la présidence de Mr Jean-Marie CARRE, Président du SIAEP de Guerbigny.

* Sur convocation du Président en date du 04 avril 2023

PRESENTS : Philippe Fagoo ; Clément Ledoux ; David Bourbier *; Quentin Soilleux ; Michel Millon ; Valérie Boitel ; Bruno Lengrand ; Jacky Mallet ; Christian Carrette ; Frédéric Carpentier ; Roger Delaruelle ; Marcel Chaneac; Jean-Pierre Destombes ; Nadine Pairaud ; Yves Gautier ; Pierre-Philippe Snoy-Dupuis ; Nicolas Martin ; David Fournet ; Jean-Marie Carré, Daniel Godefroy ; Guillaume Gros ; Nelly Saquepée ; Benjamin Bizet ; Jean-Claude Gout ; Jean-Michel Cherault ; Cyrille Cleuet ; Aurore Ramu ; Thomas Soufflet ; Alain Soufflet, Xavier Ribaucourt; Gérard Prouillet ; Frédéric Boquet, Murielle Fimes ,Philippe Lefevre ; Gauthier Nancelle, Thierry Quentin ; Eymeric Bizet, Michel Choisy, Jean-Pierre Cozette, Christelle Laforet ; Jacky Massies , Benoît Vansteenkiste, Bruno Caron, Christophe Dumont (*suppléant)

REPRESENTES : **Pouvoir** de Roger Parzybut à Bruno Lengrand, de Xavier Balzot à Christophe Dumont, de Frédéric Benkerfallah à Xavier Ribaucourt

EXCUSES : Stéphane Delaporte ; Françoise Casier-Tilliet ; Yves Vieil ; Raymond Nieto ; Michèle Blondel ; Fabrice Beaucourt ; Doinel Lydia ; Céline Duberseuil

*Nombre de délégués en exercice : 83

*Quorum : 42

*Nombre de délégués présents ou représentés :44+3

*Nombre de délégués votants : 47

Début de séance : 18h20

Xavier RIBAUCOURT est proposé comme secrétaire de séance par le comité syndical.

Jean-Marie CARRE :

« Je vous remercie de votre présence à ce premier Comité syndical de l'année.

Je salue, une fois encore Madame Marie-Line BAILLEUL, maire d'Etelfay qui nous accueille une fois de plus dans sa salle des fêtes.

Enfin j'aimerais remercier l'ensemble des agents du syndicat pour la préparation de cette réunion.

Je vous propose à présent de passer à la lecture de l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

I/ Procès-verbal du comité syndical du 29/11/2022

II/ Fonctionnement

- « Plan eau » du gouvernement
- Loi Notre : échéance 2026
- Créations de forages
- Vol de tampons
- Achat de petit matériel
- Espaces verts
- Matériel informatique et sauvegarde des données
- Délibération fêtes et cérémonie
- Reprise de véhicule
- Analyses, niveau de nappe et taux de nitrate

III/ Travaux

- Marché à BDC 2021 (Davenescourt / Fignièrès / Villers-lès-Roye ...)
- Réhabilitation du réservoir sur tour d'Etelfay
- Projets

IV/ Finances

- Compte de Gestion 2022
- Compte Administratif 2022
- Affectation du Résultat 2022
- Décision Modificative N°1-2023

V/ Social

- Agents en arrêt maladie
- Apprenti CAP canalisateur
- Audit CTR (charges sociales)
- Médaille d'honneur régionale, départementale et communale

VI/ Questions diverses

I/ PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 29/11/2022

Rapporteur : Jean-Marie CARRE

Jean-Marie CARRE : Le procès-verbal de la réunion de comité du 13 avril 2022 vous ayant été transmis avec les convocations il n'est peut-être pas nécessaire d'en refaire la lecture ; avez-vous des observations, des remarques, des questions ?

DECISION :

Le procès-verbal de la réunion de Comité du 13 avril 2022 est approuvé à **l'UNANIMITE** des présents lors de ce conseil.

II/ FONCTIONNEMENT

Rapporteur : Jean-Marie CARRE / Mario SUIN

« PLAN EAU » DU GOUVERNEMENT

L'eau est au cœur de l'actualité depuis quelques temps et encore plus depuis la fin mars avec la présentation du « plan eau » du gouvernement comprenant 53 mesures pour une gestion résiliente et concentrée de l'eau. L'objectif est de s'adapter dès aujourd'hui pour changer nos habitudes pour demain. Le plan s'articule autour des axes suivants :

- Organiser la sobriété des usages de l'eau pour tous les acteurs
- Optimiser la disponibilité de la ressource
- Préserver la qualité de l'eau et restaurer des écosystèmes sains et fonctionnels
- Mettre en place les moyens d'atteindre ces ambitions
- Être en capacité de mieux répondre aux crises de sécheresse
- Des engagements tenus

D'autre part, un nouvel arrêté sécheresse a été pris le 05/04/23 par le Préfet de la Somme, constatant le franchissement du seuil de vigilance renforcé pour les eaux superficielles de la zone d'alerte de l'Avre et prescrivant les mesures coordonnées de surveillance, de limitation et d'interdiction provisoires des usages de l'eau notamment sur les communes du territoire du syndicat.

LOI NOTRE : ECHEANCE 2026

Le syndicat se trouve actuellement sur 4 communautés de communes (Avre-Luce-Noye, Pays des Sources, Terre de Picardie, et Grand Roye). Suivant l'application de la loi Notre, pour le premier janvier 2026, la CC du Grand Roye aura repris la compétence Eau et Assainissement. Lors de la dernière réunion, il a été précisé que le SIAEP continuerait d'exister sous sa forme actuelle mais avec des délégués communautaires. Au regard du nombre de communes sur ce territoire, cela représenterait 66 délégués.

Un contact a été pris avec Mme Frison Aude, la directrice de l'eau et l'assainissement pour la CC Avre-Luce pour connaître leur fonctionnement, il faudrait juste une délibération pour obtenir que les futurs délégués soient les maires des communes du SIAEP, autrement dit des délégués communautaires, plus un délégué communal afin que les communes soient représentées au mieux pour l'avenir du syndicat.

Si la CCGR, prend la compétence au 01/01/2025 comme précédemment évoqué, les décisions doivent être prises pour 2024, et les échéances arrivent vite. D'où les interrogations du SIAEP.

Une réunion doit avoir lieu avec la CCGR après le 15/04 pour préciser les choix de la communauté de communes.

CREATIONS DE FORAGES

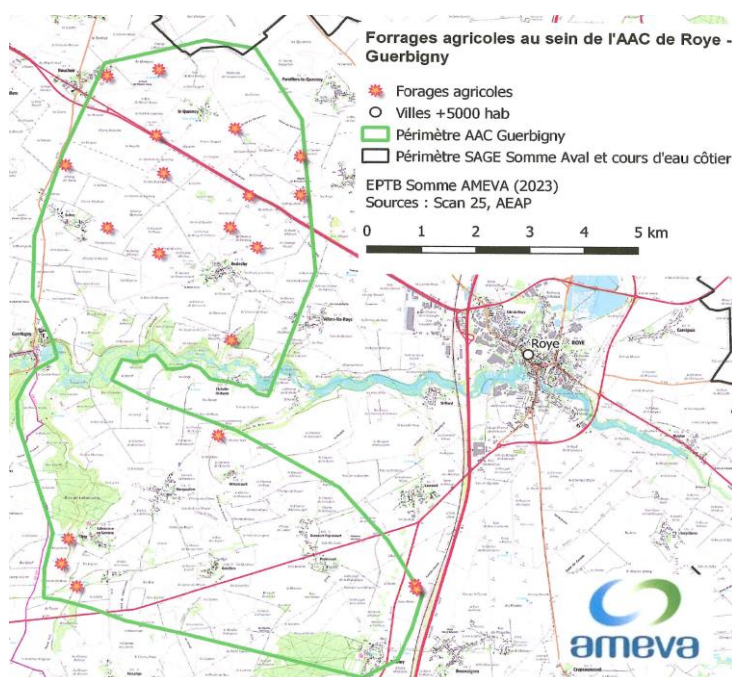
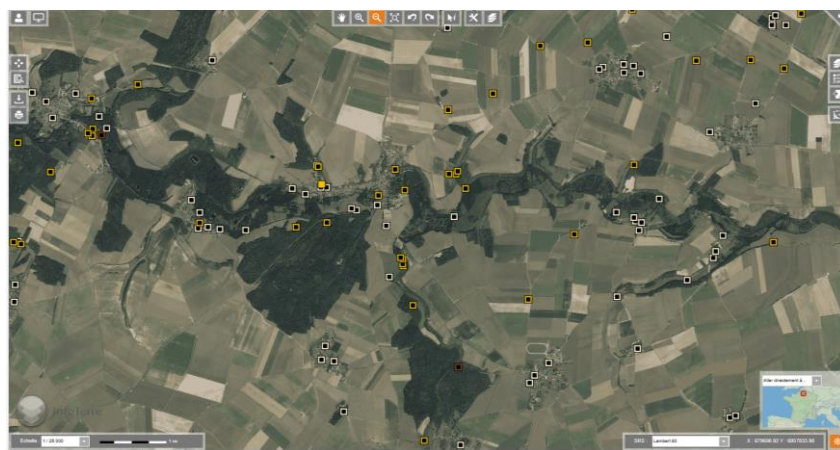
En plus des forages indiqués en jaune sur la carte ci-joint, plusieurs projets de forages sont en cours sur les AAC de Roye et Guerbigny.

- * Projet de forage sur l'AAC de Guerbigny à Marquivillers à 300m du périmètre rapproché, 210m³/h
- * Forage sur l'AAC de Guerbigny à Armancourt 60m³/h (travaux terminés)
- * Forage sur l'AAC de Roye à Andechy 60m³/h (travaux terminés)
- * Forage sur la commune de Villers-lès-Roye en programmation.
- * Forage sur l'AAC de Roye à Guerbigny, direction Andechy (travaux fin avril)

Les élus, la DDTM, le sous-préfet, les conseillers régionaux et départementaux, différents sénateurs, l'Agence de l'Eau... ont été alertés sur cette situation qui pourrait avoir des conséquences dans le futur sur le niveau de la nappe, des étangs et cours d'eau à proximité. Il semble que les exploitants demandent des autorisations de réalisation de forage dans la crainte que la réglementation se durcisse. Même si la réalisation d'un forage n'induit pas automatiquement l'exploitation de ce dernier, la vigilance reste de mise pour l'Avre et les étangs.

Quentin Soilleux : Est-ce qu'il est constaté un réel impact sur le niveau de nappe ?

Mario Suin : Rien d'inquiétant concernant le niveau de nappe pour le moment. L'alerte concerne surtout les cours d'eau et la crainte d'avoir des autorisations d'exploiter en masse.



VOL DE TAMPONS

Des vols de tampons ont été constatés entre les communes d'Assainvillers /Piennes (x2) et à Fresnières au Réservoir d'Amy(x3). Ce matériel, remis à neuf à une valeur de 2 400€ HT. Des plaintes ont été déposées à la gendarmerie. La vigilance est de rigueur dans les communes pour le vol bien sûr mais aussi pour la sécurité de tous.

ACHAT DE PETIT MATERIEL

- Remplacement d'une disqueuse à batterie (530€ HT), Bosch Pro
- Remplacement d'une clé choc à batterie (588€HT), Bosch Pro.
- Achat d'un lève plaque banane avec chariot (852€ HT)

ESPACES VERTS – ABATAGE DES ARBRES

La SARL VERTBOIS de Roye-sur-Matz a été retenue pour abattre les arbres malades à proximité des bureaux, ainsi que ceux à proximité de fils électriques au château d'eau d'Amy, pour un montant total de 2 550€ HT (bois évacué). F. Boquet va contacter un chantier d'insertion pour obtenir un devis concernant le broyage des branches.

MATERIEL INFORMATIQUE ET SAUVEGARDE DES DONNEES

Une partie du matériel informatique a besoin d'être renouvelé, le prestataire actuel HAXES a réalisé un audit de l'ensemble du parc informatique pour identifier les priorités de renouvellements et d'interventions (tarifs à revoir si le SIAEP signe pour l'ensemble) :

Priorité - sauvegarde et matériel

obsolète

	HT	TTC
D2301160 Sauvegarde matériel	883,00 €	1 059,60 €
D2301166 Prestation messagerie	1 065,00 €	1 278,00 €
D2301161 Serveur 4530	5 535,80 €	6 642,96 €
D2301168 PC Desktop 5000 (PC Carto)	1 165,03 €	1 398,04 €
	8 648,83 €	10 378,60 €

Fonctionnement

D2301159 Licences annuelles	1 501,95 €	1 802,34 €
-----------------------------	------------	------------

Remplacement PC portable

D2301170 PC Mobile I5	1 022,38 €	1 226,86 €
-----------------------	------------	------------

Un comparatif a été établi avec IT-and-You (prestataire actuel copieur), qui n'a pas répondu à la demande de remplacement de PC obsolètes, et qui propose une tarification mensuelle pour la sauvegarde, les mails, etc. qui n'est pas avantageuse.

Ces investissements sont prévus dans les budgets qui vont être présentés par la suite.

DELIBERATION FETES ET CEREMONIE

Selon l'instruction comptable M49, le compte 6232 « Fêtes et cérémonies » sert à imputer les dépenses relatives aux fêtes et aux cérémonies. Du fait de la grande diversité de dépenses que génère cette activité, il revêt un caractère imprécis.

La collectivité doit pouvoir justifier auprès du Trésorier de l'utilisation des fonds publics par une délibération de principe détaillant les principales caractéristiques des dépenses à mandater au compte 6232 « Fêtes et cérémonies ».

Il sera proposé au comité d'imputer au compte 6232 « Fêtes et cérémonies » les dépenses engagées dans le cadre d'évènements organisés par le SIAEP, telles que défini ci-après :

- Les frais liés à l'organisation du Repas annuel de fin d'année ;
- Les fleurs, bouquets, gravures, médailles et présents offerts à l'occasion de divers évènements
- Les frais liés aux cérémonies officielles, inaugurations, commémorations, réunion de comité syndical ;
- Les frais de restauration, de séjour et de transport des représentants syndicaux dans le cadre de l'action syndicale (élus et employés accompagnés, le cas échéant, de personnalités extérieures).
- Les frais d'annonces et de publicité ainsi que les parutions liées aux évènements ci-dessus énumérés

DECISION :

Le présent rapport est approuvé à l'**UNANIMITE** des présents lors de ce conseil.

REPRISE DE VEHICULE

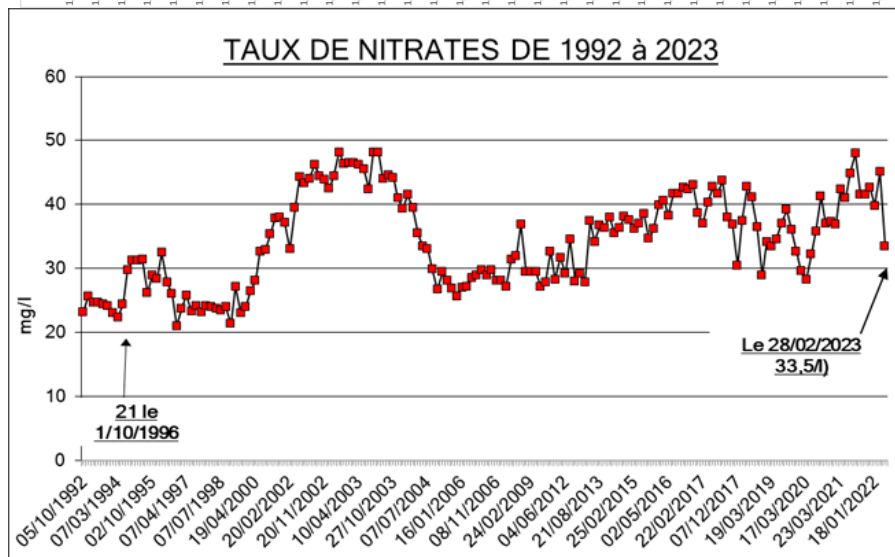
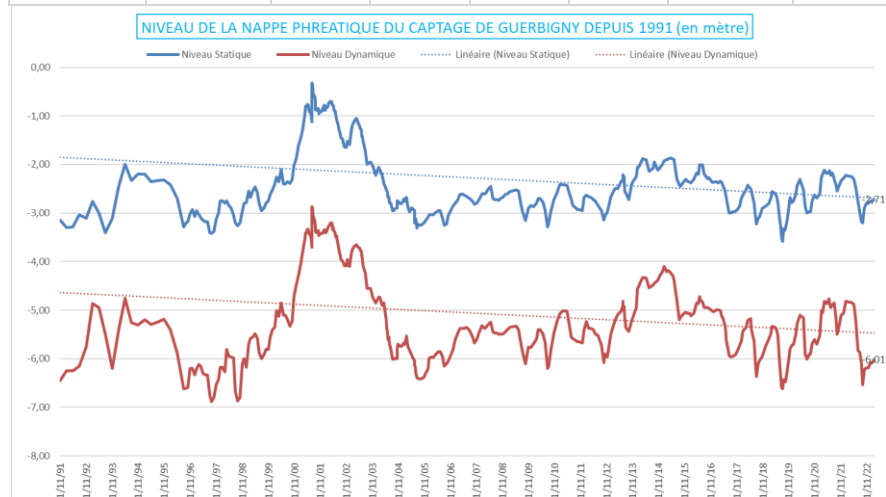
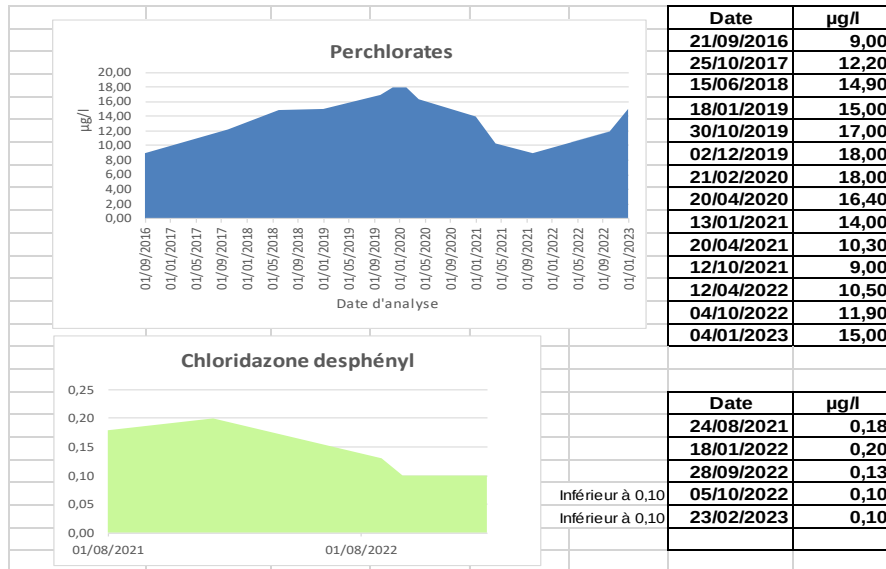
Le nouveau véhicule Renault Traffic pour Ludovic, d'une valeur de 27 730 € HT, devrait arriver prochainement.

Un agent, souhaite racheter l'Expert qui va être remplacé. Il est proposé de le vendre 1 000€ HT (1 200€ TTC) prix proposé par le garage en valeur de reprise.

DECISION :

Le présent rapport est approuvé à l'**UNANIMITE** des présents lors de ce conseil.

ANALYSES, NIVEAU DE NAPPE ET TAUX DE NITRATE



III/ TRAVAUX

Rapporteur : Mario SUIN

MARCHE A BDC 2021 (DAVENESCOURT / FIGNIERES / VILLERS-LES-ROYE ...)

	Davenescourt	Fignières	Villers-lès-Roye
Distance	1 500 ML	440 ML	1 350 ML
Coût	EHTP= 480 940€ Desmoules= 4 870€	114 100€	384 900€
Subvention DETR	95 000€	NEANT	96 000€
Démarrage des travaux	09/11/2022	09/11/2022	02/2023
Observation	Travaux en cours- Mtt régulé 344 513.50 €HT	Travaux achevés 117 085€ HT Enrobé trottoir et carrefour effectué. Reste espaces verts	Travaux en cours- Mtt régulé 256 114.50 €HT

- **Lignières/Guerbigny** : Il reste des bandes de peinture au passage piéton.

- **Davenescourt** : Toutes les rues ont été raccordées et les branchements des abonnés repris. Il ne reste que les enrobés à terminer et les espaces verts à refaire.

Nicolas Martin : La commune de Davenescourt est tout à fait satisfaite des travaux réalisés par l'entreprise EHTP. Cela a également permis de renforcer la défense incendie du village.

- **Villers les Roye** : Toutes les rues ont été raccordées et les branchements des abonnés repris. Il ne reste que les enrobés à terminer et les espaces verts à refaire.

Bruno Caron : La commune de Villers-lès-Roye est également satisfaite des travaux réalisés par l'entreprise EHTP.

REHABILITATION DU RESERVOIR SUR TOUR D'ETELFAY



Le réservoir devrait être en fonction demain matin. Un surpresseur provisoire a été installé en attendant le surpresseur neuf qui arrivera en juin.

Le groupe électrogène sera restitué en début de semaine prochaine.

PROJETS 2024/2025

- Travaux pouvant être effectués par agent Route de Boulogne à Fescamps : Fourniture poly de 75 mm renforcé = 1896 € poly renforcé avec manchons et livraison (attente retour agent et apprenti). (Voir à chiffrer terrassement et pose)
- Dans le futur : il serait souhaitable de remplacer la conduite alimentant Marquivillers de la prolonger jusqu'Armancourt ce qui nous fera supprimer plus de 4km de conduite actuellement dans les chemins. Par le biais de cette nouvelle conduite qui partira de Laboissière, nous pourrons dans le temps alimenter Grivillers et remplacer leur vieille conduite. Le chiffrage sera effectué en fin d'année pour la demande de DETR 2024.
- Rollot : Intervention à prévoir au réservoir en raison de la fin des lignes RTC

SIAEP DE GUERBIGNY

PROCES-VERBAL DE REUNION DE COMITE SYNDICAL

IV/ FINANCES

Rapporteur : Cyril CLEUET

Exploitation- Recettes			CA 22	BP 23	DM1
Chap.	Article	Désignation			
013	64 198	Remboursements assurances CDG	31 404,48	10 000,00	
	6 459	Remboursements sur charges de Sécurité Sociale et de prévoyance	9 888,37		
70	70 111	Vente eau	778 487,87	750 000,00	
	701241	Red.pollut.origine domestique	161 943,16	190 000,00	
	70 128	Autres taxes et redevances	43 008,20	44 000,00	
	7 064	Locations de compteurs	141 578,83	124 000,00	
	7 068	Autres prestations de service	43 650,64	25 000,00	
	7 078	Autres marchandises	11 293,32	8 000,00	
74	748	Autres subventions d'exploitation	0,00		
75	752	Revenus des immeubles non affectés à des activités professionnelles (antennes)	4 000,00	3 200,00	
	7 588	Produits divers.gestion courante	6 259,35	2 000,00	
76	7 688	Produits financiers	0,00	18,00	
77	7 711	Produits except. Opérations.gestion	0,00		
	7 718	Autres Prod Except Opérat gestion	231,88	100,00	
	773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale	136,69		
	775	Produits des cessions d'éléments d'actif			
	778	Autres produits exceptionnels	13 480,01		
042	777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	76 543,11	89 800,00	
		Total exercice	1 321 905,91	1 246 118,00	
002	002	Excédent antérieur reporté		1 435 595,87	537 459,63
Total			1 321 905,91	2 681 713,87	3 219 173,50

Exploitation- Dépenses			CA 22	BP 23	DM1
Chap.	Article	Désignation			
011	604	Achats d'études, prestations de services, équipements et travaux	2 828,80	4 500,00	2 000,00
	6 061	Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	60 500,70	72 000,00	3 000,00
	6 063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	0,00	2 500,00	
	6 064	Fournitures administratives	1 306,61	2 500,00	500,00
	6 066	Carburants	12 593,48	18 000,00	4 959,63
	6 068	Autres matières et fournitures	90 301,12	130 000,00	
	6 071	Compteurs	13 497,11	18 000,00	
	6 122	Redevance de crédit bail	3 118,24	4 000,00	
	6 132	Location s immobilières	0,00		
	6 137	Locations, droits de passage et servitudes diverses	8 394,35	12 000,00	2 000,00
	61 521	Bâtiments publics	2 450,10	4 000,00	
	61 523	Réseaux	1 720,00	409 681,87	-6 000,00
	61 528	Autres Bâtiments	10 665,81	18 000,00	2 000,00
	61 551	Matériel Roulant	6 473,24	12 000,00	
	61 558	Autres biens mobiliers	1 430,51	15 000,00	
	6 156	Maintenance	5 180,29	30 000,00	
	6 161	Multirisques	32,49		
	6 168	Primes d'assurances (autres)	6 388,93	8 500,00	
	618	Divers	8 815,32	8 500,00	
	6 226	Rémunérations d'intermédiaires et honoraire	1 795,68	3 000,00	
	6 237	Publicité, publications, relations publiques	353,45	2 500,00	
	6 251	Déplacements, missions et réceptions	106,58	2 500,00	
	6 257		535,33	500,00	
	6 261	Frais postaux	324,00	2 000,00	
	6 262	Frais de télécommunications	7 642,02	8 500,00	
	627	Services bancaires et assimilés	610,55	1 000,00	
	6 281	Divers	2 654,40	4 500,00	
	635 111	Autres impôts, taxes et versements assimilés (administrations des impôts)	0,00	500,00	
	63 513	Autres impots locaux	5,17		
	6 371	Redevances Ag.Eau prélèvt Eau	0,00		
	6 378	Autres taxes et redevances	40 600,00	48 000,00	6 000,00
023	023	"recettes - charges " à reporter en investissement		860 000,00	510 000,00
012	6 331	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	0,00		
	6 336	Cotisations CDG	1 712,88	2 000,00	
	6 411	Rémunération du personnel	191 828,63	280 000,00	
	6 451	Cotisation Ursaff	76 016,81	68 000,00	
	6 452	Charges sécurité sociale et prévoyance	2 594,49	5 000,00	
	6 453	CNRACL	42 547,51	48 000,00	5 000,00
	6 458	Assu,Sofaxis	14 149,21	18 000,00	
	6 472	Autres charges sociales	2 384,00	3 500,00	1 000,00
	6 475	Médecine du travail	428,00	800,00	
	648	Autres charges de personnel	6 287,48	6 500,00	1 500,00
014	701 249	Reversement à l'agence de l'eau – Redevance pour pollution d'origine domestique	209 768,00	200 000,00	-5 000,00
65	6 531	Indemnités et frais de mission et de formation des élus	16 388,63	20 000,00	
	6 541	Créances admises en non-valeur	2 559,10	2 000,00	3 000,00
	6 542	Créances éteintes	2 992,00	1 500,00	3 500,00
	658	Charges diverses de gestion courantes	1,69	100,00	
66	66 111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	16 000,00	
67	6 712	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00	5 000,00	
	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	6 612,76	6 500,00	2 000,00
	678	Autres charges exceptionnelles	0,00	1 000,00	2 000,00
68	6 817	Dotations Dépréciations des actifs	10 749,29	13 000,00	
042	675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		282 632,00	
	6 811	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	262 450,55		
Total Exercice			1 139 795,31	2 681 713,87	537 459,63
Total					3 219 173,50

SIAEP DE GUERBIGNY

PROCES-VERBAL DE REUNION DE COMITE SYNDICAL

Investissement- Recettes			CA 22	BP 23	DM1
Chap.	Article	Désignation			
13	131	Subv, d'équipements DETR		551 878,00	
		1311-Subv, d'équipements Agence de l'eau	79 634,54	17 928,00	
		13118- Autres	0,00		
		1312- Sub Région Sub d'équipts. Ag. de l'eau	1 350,00		
		1313 -Sub d'équipements DETR	251 776,67		
16	1641	Emprunt (Etablissement de crédit)	379 000,00	1 154 422,00	
	1675	Emprunt	45 365,45		
	1 678	Emprunt (Agence de l'Eau)			21 540,00
20	2 032	Frais de recherche et développement			
10	10 222	FCTVA Amy			
	1 064	Affectation en réserve			
	1 068	Réserves (Crédits de reports)		919 323,06	-544 084,15
16	1 678				
27	2 763	Créances sur des collectivités publiques	5 857,02		
	2 764	Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé (Rollot Ferme Vincant)			
021	021	Autofinancement complémentaire (report du 023)	0,00	860 000,00	510 000,00
40	28 031	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	15 564,73	16 500,00	
	2 805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires	96,57		
	2 812	Agencements, aménagts terrains		727,00	
	28 131	Constructions	4 217,43	2 975,00	
	28 156	Matériel spécifique d'exploitation	207 476,88	235 100,00	
	28 157	Autres Install, matériel, techniques Guerbigny	761,99	393,00	
		Autres Install, matériel, techniques Amy		370,00	
	28 181	Autres immo, corporelles Guerbigny	34 332,95	26 567,00	
23		Autres immo, corporelles Amy			
	2 315	Install,mat,outill,tech			
41	2 031	Frais d'étude			21 656,25
	2 156	Materiel spécif, d'expl.Op. d'ordre	0,00		
	2 315	Install,mat et outill -Opération d'ordre	0,00		
45	458 201	Opérations pour cpte de Tiers(Amy)			
	458 202	Opérations pour cpte de Tiers(Beuv)			
	458 203	Opération pour cpte de Tiers(Vincant)			
	458 204	Opération pour cpte de Tiers(Forestil)			
		Total exercice	1 025 434,23		9 112,10
R001	001	Excédent antérieur reporté			
Total			1 025 434,23	3 786 183,06	3 795 295,16

Investissement - Dépenses			CA 22	BP 23	DM1
Chap.	Article	Désignation			
10	1 068	Report Investissement			0,00
13	13 111				21 540,00
16	1 641	Emprunts (Etablissements de crédits)	0,00	55 000,00	1 100,00
	1 675	Dettes afférentes aux PPP	77 828,55		
	1 678	Emprunts (Agence de l'Eau)	0,00	48 200,00	2 000,00
20	2 031	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	9 715,00	10 000,00	5 000,00
	2 032	Frais d'études, de recherche	13 617,18	12 000,00	5 000,00
	2 051	Concessions et droits assimilés	1 560,00		
21	2 121	Agencements et aménagements de terrains (Boisement)	7 260,52	5 000,00	5 000,00
	21 311	Constructions	0,00		
	21 561	Matériel spécifique d'exploitation	68 569,00	100 000,00	30 000,00
	2 158	Immobilisations corporelles - Autres constructions ou réhabilitations - Réseaux	854,00		10 000,00
	2 181	Autres immobilisations corporelles	0,00		1 000,00
	2 182	Matériel de transport			1 000,00
	2 183	Matériel de bureau			1 000,00
22	2 283	Matériel Informatique	0,00		12 000,00
23	2 315	Installations, matériel et outillage techniques (travaux en cours)	1 270 743,21	2 436 859,00	546 901,00
	238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles			
27	2 763	Créances des collectivités			
040	1 391	Subventions d'équipement	76 543,11	89 800,00	
41	203	Frais d'études, Operation d'ordre	0,00		
	2 156	Matériel spécifique d'exploitation			21 656,25
	218	Autres immo, corporelles-Opér. d'ordre	0,00		
45	458 101	Opération pour compte de Tiers (Amy)			
	458 102	Opération pour compte de Tiers (beuv)			
	458 103	Opération pour compte de Tiers (vinc)			
	458 104	Opération pour compte de Tiers (Forestil)			
001	001	Report (deficit d'investissement)		1 029 324,06	-654 085,15
		Total Exercice	1 526 690,57	3 786 183,06	3 795 295,16

COMPTE DE GESTION 2022

	Section investissement	Section fonctionnement	Total des sections
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	4 170 477.43	3 404 731.81	7 575 209.24
Titres de recette émis (b)	1 025 434.23	1 326 764.02	2 352 198.25
Réductions de titres (c)		4 858.11	4 858.11
Recettes nettes (d=b-c)	1 025 434.23	1 321 905.91	2 347 340.14
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	4 170 477.43	3 404 731.81	7 575 209.24
Mandats émis (f)	1 557 683.16	1 148 246.66	2 705 929.82
Annulations de mandats (g)	30 992.59	8 451.35	39 443.94
Dépenses nettes (h=f-g)	1 526.690.57	1 139 795.31	2 666 485.88
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d-h) Excédent		182 110.60	
(h-d) Déficit	501 256.34		319 145.74

DECISION :

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve à l'unanimité le compte de gestion du trésorier pour l'exercice 2022, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le compte administratif retrace les dépenses et recettes inscrites au budget de l'année précédente et réellement exécutées. Ce bilan comptable se distingue en deux sections : la **section de fonctionnement** et la **section d'investissement**.

[Recettes de fonctionnement](#)

Recettes totales de fonctionnement : 1 321 905.91 €

Les principales recettes du SIAEP sont liées à la vente d'eau : 778 487.87 € (58.89 %)

- Vente d'eau aux abonnés du Siaep Guerbigny (93.54 %)
- Autres ventes d'eau à la Ville de Montdidier (1.58 %) et à la commune de Verpillères (2.53 %)
- Locations de compteurs (abonnements) : 141 578.83 € (10.7 %)

- Recettes liées à la perception des redevances de l'Agence de l'Eau, le SIAEP les percevant et les reversant. Une rémunération est versée au SIAEP pour ce travail 2 110.35 €
- Autres prestations de service (création de nouveaux branchements, déplacements de compteurs, frais administratifs liés à la fermeture et l'ouverture de compteurs) 43 650.64 € (3.30 %).

Des recettes complémentaires agrémentent le budget, il s'agit notamment des locations liées aux antennes implantées sur les réservoirs de Liancourt-Fosse et Le Quesnoy.

Dépenses de fonctionnement

Dépenses totales de fonctionnement : 1 139 795.31 €

Les dépenses de fonctionnement regroupent les dépenses liées à l'exercice du service public et sont réparties dans les chapitres :

Charges à caractère générale :

Elles représentent 290 324.28 € soit 25.47 % des dépenses de fonctionnement.

Elles comprennent toutes les charges courantes : électricité, fournitures petits équipements, fournitures administratives, maintenances, locations, frais d'affranchissement et de télécommunication.

Les deux principaux postes sont l'électricité et la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau de l'Agence de l'Eau. Cette taxe est perçue sur les factures d'eau des abonnés, elle est enregistrée en recettes et reversée à l'Agence de l'Eau.

Charges de personnel

Elles représentent 337 949.01 € soit 26.65 % des dépenses de fonctionnement.

Il comprend les salaires versés aux salariés mais aussi toutes les charges afférentes aux salaires (URSSAF, Assedic, médecine de travail).

L'effectif actuel est composé de 7 employés.

Redevances de l'Agence de l'Eau

Ces dépenses sont liées au reversement des sommes encaissées sur les factures d'eau pour le compte de l'Agence de l'Eau (Taxe prélèvement de nappe et Taxe pollution), elles représentent 250 368 € soit 21.97 %

Autres charges de gestion courante

Ces charges sont en majorité liées aux indemnités des élus et représentent 21 941.42 € soit 1.92 % des charges de fonctionnement dont 16 388.63 € Indemnités élus soit 1.44 % et 5 551.10 € soit 0.49 % de créances éteintes ou en non-valeur.

Dotations aux amortissements

262 450.56 € soit 23.03% des dépenses d'exploitation sont basculées en investissement au titre des amortissements.

Recettes d'investissement

Recettes totales d'investissement : 1 025 434.23 €

Subventions Agence eau / DETR et Région :

332 761.21 € soit 34.12 %

Emprunt : Agence de l'Eau = 45 365.45 € et Caisse des Dépôts = 379 000 €

Amortissements et autofinancement

Les dépenses d'exploitation constatées au titre des amortissements se retrouvent en recettes d'investissement pour un montant de 262 450.55 € soit 25.60 %.

Réserves (crédits de reports) : 00 €

Dépenses d'investissement

Dépenses totales d'investissement : 1 526 690.57 €

Remboursement emprunt :

Agence Eau (achat terrains et Boisement Captage : 77 828.55 € dont 30 992.59€ de 2021) soit 5.10%

Frais d'études :

Maîtrise d'œuvre : 9 715 € soit 0.7%

Immobilisations corporelles :

Immobilisations en cours

Ce chapitre est consacré aux travaux inscrits au programme de travaux.

Ces dépenses se composent des travaux dans les communes de Guerbigny/Warsy, Lignières/Guerbigny ; Davenescourt ; Fignièrès et Villers-lès-Roye, équivalant à un total de 1 270 743.21 € soit environ 83.24 % des dépenses.

Autres dépenses

Les « dépenses autres » sont constituées des dépôts et cautionnements versés, des reversements de TVA résiduels, de l'amortissement des subventions, et opérations patrimoniales.

EVOLUTION DEPUIS 2018

	2018	2019	2020	2021	2022
Dépenses de fonctionnement	857 056.09	975 366.72	878 325.16	946 850.94	1 139 795.31
Recettes de fonctionnement	1 133 924.7	1 430 029.74	1 202 000.11	1 237 956.59	1 321 905.91
Résultat d'exploitation	276 868.61	454 663.02	323 674.95	291 105.65	182 110.60
Plus-Values cession d'actifs	2000.00				
Report de l'exercice N-1	1 217 032.85	1 493 901.46	1 948 564.18	1 875 078.16	2 166 183.81
Résultat d'exploitation à affecter	1 493 901.46	1 948 564.48	1 875 078.16	2 166 183.81	2 348 294.41
Dépenses d'investissement	417 631.21	1 387 318.49	955 493.21	384 736.60	1 526 690.57
Recettes d'investissement	208 966.40	305 661.54	1 344 893.24	513 634.65	1 025 434.23
Résultat d'investissement	-208 664.81	-1 081 656.95	389 400.03	128 898.05	- 501 256.34
Report de l'exercice N-1	898 041.11	689 376.30	-392 280.65	-2 880.62	126 017.43
Résultat d'investissement cumulé	689 376.30	-392 280.65	- 2880.62	126 017.43	-375 238.91
Résultat Cumulé TOTAL	2 183 277.76	1 556 283.83	1 872 197.54	2 292 201.24	1 973 055.50

Le président demande au 1^{er} vice-président, Mr Frédéric BOQUET, de prendre la présidence pour faire voter le compte administratif et quitte la salle.

DECISION :

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, adopte à l'**unanimité** le compte administratif de l'exercice 2022

AFFECTATION DU RESULTAT 2022

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	
a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	182 110,60 €
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :	0,00 €
c. Résultats antérieurs de l'exercice	2 166 183,81 €
D 002 du compte administratif (si déficit)	
R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	2 348 294,41 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement	-375 238,91 €
f. Solde des restes à réaliser d'investissement	0,00 €
Besoin de financement = e. + f.	-375 238,91 €
AFFECTATION (2) = d.	2 348 294,41 €
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0,00 €
2) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1)	375 238,91 €
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :	1 973 055,50 €
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

Le résultat à affecter est de : 1 973 055.50 €

Il est proposé d'affecter 1 370 000 € en investissement (860 000€ ont déjà été affectés en provisoire sur le BP 2023, il restera à affecter en DM 510 000€) et le reliquat de 603 055.50€ en fonctionnement.

DECISION :

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical ADOPTE à l'unanimité l'affectation du résultat telle que présentée ci-dessus.

DECISION MODIFICATIVE N°1-2023

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 001 : Déficit antérieur reporté	654 085,15 €	
TOTAL D 001 : Solde d'exécution d'inv. reporté	654 085,15 €	
D 604 : Achats d'études, prestations d..		2 000,00 €
D 6061 : Fourn. non stockables (eau, én.,		3 000,00 €
D 6064 : Fournitures administratives		500,00 €
D 6066 : Carburants		4 959,63 €
D 6137 : Red., droits de passage et ser..		2 000,00 €
D 61523 : Réseaux	6 000,00 €	
D 61528 : Autres bâtiments		2 000,00 €
D 6378 : Autres taxes et redevances		6 000,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	6 000,00 €	20 459,63 €
D 6453 : Cot. aux caisses de retraites		5 000,00 €
D 6472 : Versements aux CE		1 000,00 €
D 648 : Autres charges de personnel		1 500,00 €
TOTAL D 012 : Charg. pers. et frais assimilés		7 500,00 €
D 701249 : Rev agence eau - redev pollu dom	5 000,00 €	
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	5 000,00 €	
D 023 : Virement à section investis.		510 000,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.		510 000,00 €
D 2156 : Matériel spécifique d'exploitat°		21 656,25 €
TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales		21 656,25 €
D 13111 : Agence de l'eau		21 540,00 €
TOTAL D 13 : Subventions d'investissement		21 540,00 €
D 1675 : Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P.		1 100,00 €
D 1678 : Autres dettes condit° particul.		2 000,00 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées		3 100,00 €
D 2031 : Frais d'études		5 000,00 €
D 2032 : Frais de recherche et de dév.		5 000,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles		10 000,00 €
D 2121 : Terrains nus		5 000,00 €
D 21561 : Service de distribution d'eau		30 000,00 €
D 2158 : Installation, matériel et outillages techniques - Autres		10 000,00 €
D 2181 : Install. générales, agenc., am., ~		1 000,00 €
D 2182 : Matériel de transport		1 000,00 €
D 2183 : Matériel de bureau et info.		1 000,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		48 000,00 €
D 2283 : Mat. de bureau et mat. infor.		12 000,00 €
TOTAL D 22 : Immo. reçues en affect ou conces		12 000,00 €
D 2315 : Install., mat. et outill. tech.		546 901,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours		546 901,00 €
D 6541 : Créances admises en non-valeur		3 000,00 €
D 6542 : Créances éteintes		3 500,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante		6 500,00 €
D 673 : Titres annulés (sur ex. ant.)		2 000,00 €
D 678 : Autres charges exceptionnelles		2 000,00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles		4 000,00 €
R 002 : Excédent antérieur reporté		537 459,63 €
TOTAL R 002 : Excédent antérieur reporté Fonc		537 459,63 €
R 021 : Virement section exploitation		510 000,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.		510 000,00 €
R 2031 : Frais d'études		21 656,25 €
TOTAL R 041 : Opérations patrimoniales		21 656,25 €
R 1068 : Autres réserves	544 084,15 €	
TOTAL R 10 : Dotations Fonds divers Réserves	544 084,15 €	
R 1678 : Autres dettes condit° particul.		21 540,00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées		21 540,00 €

DECISION :

La présente décision modificative est approuvée à l'**UNANIMITE** des présents lors de ce conseil.

V/ SOCIAL

Rapporteur : Frédéric BOQUET

AGENTS EN ARRET MALADIE

*Jérôme ROUSSEAU : Une demande de prolongement a été faite jusqu'à la fin d'année, mais pour le moment Jérôme est en arrêt jusqu'en août 2023

*Hugues BERKENFALLAH : En congé maladie ordinaire à demi traitement jusqu'à la mi-avril. L'état de sa main s'améliore, Hugues a rdv mi-avril avec le chirurgien d'SOS main à Saint-Quentin.

APPRENTI CAP CANALISATEUR

Il n'a pas été possible de mettre en place le contrat d'apprentissage avec Luca pour le BAC PRO, les aides financières attendues n'étant plus accordées lors de notre sollicitation en décembre.

Depuis, Mario a rencontré les élèves de la section SEGPA du Lycée Parmentier de Montdidier. Deux élèves ont souhaité venir en stage au syndicat. Le premier, Driss (élève de 3^{ème}) vient de terminer son stage de 15 jours et souhaite commencer en septembre un CAP canalisateur en qualité d'apprenti au SIAEP. Malgré ses 14 ans, il a été très impliqué, curieux et motivé pendant les 2 semaines. Le syndicat accueillera Soan en juin pour 2 semaines également.

DECISION :

Le présent rapport est approuvé à l'**UNANIMITE** des présents lors de ce conseil.

Rapporteur : Cyrille CLEUET

CABINET AUDIT CTR (CHARGES SOCIALES)

Les EPCI qui gèrent des services publics industriels et commerciaux sont des employeurs éligibles à la réduction générale des cotisations, dite réduction « Fillon », contrairement aux établissements publics qui gèrent des services publics administratifs. Aussi une demande de régularisation pour la période courant de mars 2020 à décembre 2022 a été adressée à l'URSSAF pour un montant de 11 777€. Le cabinet se rémunère à hauteur de 35% des sommes remboursées, ainsi le syndicat devrait percevoir environ 7 655€.

MEDAILLE D'HONNEUR REGIONALE, DEPARTEMENTALE ET COMMUNALE

La médaille d'Honneur Régionale Départementale et Communale récompense les personnes, fonctionnaires ou élus, qui ont manifesté une réelle compétence professionnelle et un dévouement constant au service des régions, départements et communes et de leurs établissements publics.

En effet cette médaille comprend 3 échelons correspondant à l'ancienneté :

- Argent : 20 ans,
- Vermeil : 30 ans,
- Or : 35 ans.

Il est proposé que le syndicat verse aux agents médaillés une prime exceptionnelle :

- 400,00 € : médaille d'argent (20 ans d'ancienneté dans la fonction publique territoriale).
- 400,00 € : médaille de Vermeil (30 ans d'ancienneté dans la fonction publique territoriale).
- 400,00 € : médaille d'or (35 ans d'ancienneté dans la fonction publique territoriale).

DECISION :

Le présent rapport est approuvé à **l'UNANIMITE** des présents lors de ce conseil.

VI/ QUESTIONS DIVERSES

Rapporteur : Mario SUIN

Le rendement 2022 est de 85.44 %

Pas d'autre question

Rapporteur : Jean-Marie CARRE

Si nous avons délibéré il y a quelques instants sur les primes exceptionnelles accordées dans le cadre de remise de médailles d'honneur RDC c'est parce que des dossiers ont été déposés en octobre pour que Hugues, Ludovic et Mario obtiennent une médaille d'Argent. En fin d'année le SIAEP a reçu les diplômes confirmant la validation des dossiers. Un nouveau dossier sera déposé pour Mario en octobre prochain pour lui permettre de bénéficier de la médaille de Vermeil.

PROCES-VERBAL DE REUNION DE COMITE SYNDICAL

J'invite Hugues BENKERFALLAH, Ludovic ROY et Mario SUIN à me rejoindre, ainsi que Gilbert Lemoine et les vice-présidents pour vous remettre votre diplôme de la médaille d'argent d'Honneur Régionale Départementale et Communale et votre médaille d'argent.

Fin de séance : 19H45

Tableau récapitulatif des délibérations prises lors de la séance

Numéro	Date	Domaine
DCS2023-01	12/04/2023	Fêtes et cérémonies
DCS2023-02	12/04/2023	Reprise de véhicule
DCS2023-03	12/04/2023	Compte de gestion 2022
DCS2023-04	12/04/2023	Compte administratif 2022
DCS2023-05	12/04/2023	Affectation du résultat 2022
DCS2023-06	12/04/2023	Décision modificative N°1-2023
DCS2023-07	12/04/2023	Recrutement d'un apprenti – CAP Canalisateur
DCS2023-08	12/04/2023	Prime exceptionnelle - MHRGC

Approbation du présent compte rendu le2023

Jean-Marie CARRE, Président	
Frédéric BOQUET, Vice-Président	
Cyrille CLEUET, Vice-Président	
Alain SOUFFLET, vice-Président	